

Economie | Grand Poitiers se mobilise pour un territoire zéro chômeur de longue durée



Six communes de la communauté urbaine de Grand Poitiers sont candidates au dispositif "Territoires zéro chômeur de longue durée". C'est dans ce cadre qu'un Comité Local pour l'Emploi (CLE) a été créé ce vendredi 15 janvier. Une instance de pilotage pour mener à bien le projet. L'objectif est clair : redonner un emploi aux personnes qui en sont privées. Grand Poitiers a identifié 2 000 personnes au chômage depuis plus d'un an qui pourraient être intéressées par ce projet. Le chemin à parcourir est encore long. Le CLE a plusieurs dossiers à réaliser avant l'envoi de la candidature à l'État d'ici octobre 2021. L'objectif est d'ouvrir l'entreprise à but d'emploi dans un an. La concrétisation de ce dispositif.

Ce vendredi 15 janvier, le comité local pour l'emploi (CLE) de Grand Poitiers a été créé. Il s'agit d'une instance intercommunale de gouvernance pour adhérer ensuite au projet territoire zéro chômeur de longue durée. Une expérimentation à laquelle la communauté urbaine de Grand Poitiers se prépare depuis quelques temps déjà et compte candidater - la candidature devrait être transmise à l'État en octobre prochain.

« CLE est un organe créé par la loi qui pilote le projet. Il doit être présidé par un élu de la collectivité qui le porte », explique Vincent Divoux, directeur des centres socio-culturels des Trois-Cités, un quartier de Poitiers. Michel François, vice-président de Grand Poitiers en charge du développement économique, a été désigné. « L'expérimentation territoire zéro chômeur de longue durée est une démarche innovante. Une démarche du faire avec. Aujourd'hui, on a posé la première pierre officielle de ce dispositif. Il reste encore à faire ». Ce CLE va devoir définir le programme d'actions, choisir les activités, définir l'éligibilité des personnes, organiser l'information et la mobilisation, puis enfin créer l'entreprise à but d'emploi (EBE). La pierre angulaire de l'expérimentation, puisque les personnes privées d'emplois en seront salariés.

Cette idée d'adhérer à l'expérimentation territoire zéro chômeur de longue durée remonte déjà à 2017. Elle a émergé dans la tête de six structures locales, à l'instar des expérimentations de "Territoires zéro chômeur de longue durée" qui ont vu le jour en France, notamment à Mauléon dans le nord des Deux-Sèvres. Une réflexion qui s'est finalement prolongée à l'échelle de la communauté urbaine deux ans plus tard avec le vote d'une résolution par Grand Poitiers en septembre 2019 pour devenir territoire volontaire. « Ce projet a une nature importante,

fondamentale, fédératrice », confie Florence Jardin, présidente de Grand Poitiers.

Une vision simple...

En quelques mots, « Territoires zéro chômeur de longue durée » est une association. Son but est de démontrer qu'il est possible de proposer à tout chômeur de longue durée qui le souhaite un emploi à durée indéterminée. Le tout en développant des activités utiles qui répondent aux besoins du territoire. Les principes souvent mis en avant par l'association sont simples. Ils partent des constats que personne n'est inemployable, que ce n'est pas le travail qui manque, que ce n'est pas l'argent qui manque. « Je résumerai notre action avec cette expression : l'activation des dépenses passives » commente Patrick Valentin, vice-président de « Territoires zéro chômeur de longue durée ». Les personnes privées d'emploi veulent travailler. On doit leur proposer un travail qui leur conviendrait plutôt que proposer une allocation. Une vision simple mais qui fait l'unanimité. »



Effectivement, elle fait l'unanimité. Et même consensus. Puisque les collectivités soutiennent ce dispositif en proposant une allocation. « Les enjeux sont importants. Pour les personnes privées d'emploi », renchérit Michel François. Dans l'aventure, Grand Poitiers dispose du soutien de l'État, de la région Nouvelle-Aquitaine, du département de la Vienne. « Il y a un véritable consensus qui s'est créé autour du territoire zéro chômeur. Beaucoup de collectivités ont adhéré au projet : la Région, le Département, l'État mais aussi le monde associatif, qui est à l'origine de ce projet, le monde économique... » confirme, Vincent Divoux le directeur du centre social des trois cités, quartier de Poitiers.

Pour ce projet de territoire zéro chômeur de longue durée, six communes de Grand Poitiers se sont engagées dans la démarche. Il s'agit de Buxerolles, Dissay, Jaunay-Marigny, Migné-Auxances, Saint-Sauvant et Poitiers avec les quartiers des Trois-Quartiers, de Bel-Air, des Trois-Cités et de Bellejouanne. Sur ce territoire zéro chômeur, 1940 chômeurs de longue durée (plus d'un an) ont été identifiés. Ils sont même 1271 à être privés d'emploi depuis plus de 2 ans. « Nous allons entreprendre des opérations de porte à porte pour expliquer ce projet aux personnes que nous n'aurions pas forcément identifiées », précise Florence Jardin. Mais loin de là l'idée de forcer les personnes privées d'emploi, cela ne respecterait pas le principe même de ce dispositif qui se base sur du volontariat.



Volontaires et impliqués

Le volontariat se traduit d'ailleurs par l'implication de ces personnes privées d'emploi. Une quinzaine se mobilise régulièrement, parfois même plusieurs fois par semaine, pour se réunir mais aussi mener des actions afin de faire connaître la démarche de « territoires zéro chômeur longue durée ». Stéphane, habitant de Bellejouanne, est l'un d'entre eux. Cela fait plus d'un an maintenant qu'il est au chômage. « Je préfère dire que nous sommes des personnes privées d'emploi plutôt que chômeurs. C'est un peu trop sectaire, corrige-t-il. Je suis actif dans ce collectif depuis quasiment un an. Je veux voir aboutir ce projet. Ce n'est pas seulement du bénévolat pour nous, c'est une chose importante qui nous permet de sortir de chez nous, de prendre confiance. Nous sommes mobilisés à 100% dans ce projet. » On ne lui enlèvera pas effectivement son engagement et son enthousiasme qu'il partage avec Emmanuelle, habitante de Bel-Air, qui est en recherche d'emploi depuis 2017. « Au total, ce sont même une soixantaine de personnes qui ont participé aux actions et aux réunions », précise Dalida Khachan, chargée de projets à Grand Poitiers pour le dispositif Territoires zéro chômeur de longue durée. Mais certaines se sont impatientées car la loi a mis un peu de temps à être votée.

Une loi longtemps attendue

Effectivement la loi pour l'extension de l'expérimentation territoires zéro chômeur de longue durée a été adoptée le 30 novembre 2020 par les députés. Elle prévoit d'élargir le dispositif à 60 territoires, 50 de plus que lors de la première expérimentation (qui remonte à 2016). Cette nouvelle loi a fait l'unanimité (79 votants, 79 votes pour). Un moment particulier pour Françoise Ballet-Blu. C'était le premier vote de la députée LREM de la 1^{re} circonscription de la Vienne qui a remplacé Jacques Savatier. « Cette loi s'inscrit pour l'emploi et ça me tient particulièrement à cœur ». Sacha Houlié, député de la 2^e circonscription de la Vienne, renchérit : « il y a une mobilisation générale pour l'emploi. Je suis ravi que Grand Poitiers soit éligible ».

Car tout n'est pas encore joué. En France, il y a plus de 120 territoires candidats au dispositif. En Nouvelle-Aquitaine, une quinzaine est identifiée. D'ailleurs dans le département de la Vienne, la communauté d'agglomération de Châtelleraut est également candidate. « Nous travaillons main dans la main avec Châtelleraut. On avance ensemble en espérant », confirme Dalida Khachan chargée du projet. « Nous sommes loin d'être en concurrence. La dynamique est globale. Je pense qu'on a tous à y gagner et des liens sont possibles entre nous », poursuit Florence Jardin.

Créer 300 emplois en six ans

Grand Poitiers s'est d'ores et déjà fixée des objectifs. Créer 300 emplois d'ici six ans. « On devrait créer une quinzaine d'emplois tous les trimestres pour atteindre cet objectif là », indique Vincent Divoux. Des filières d'activité ont été identifiées pour répondre à la fois aux besoins des territoires et permettre un retour à l'emploi : économie circulaire, travaux extérieurs, services aux habitants, transport de proximité, ateliers collectifs, activités diverses. Ces futurs employés seront en contrats à durée indéterminée avec l'entreprise à but d'emploi, c'est le principe même de ce dispositif. « Finalement une personne de retour vers l'emploi coûte moins cher qu'une personne qui touche les allocations », tient à préciser Patrick Valentin. Une logique indéniable. Ce dispositif devrait coûter 18 000 euros par an et par emploi, pour un plein temps.

Il ne manque plus à Grand Poitiers que d'être retenue par l'État dans le cadre de ce dispositif. Ce qui est encourageant, c'est que la communauté urbaine et ses partenaires sont plutôt bien avancés sur ce projet. Maintenant que le comité local pour l'emploi est créé, il va s'appuyer sur un calendrier prévisionnel : choix des

activités retenues, création de l'entreprise à but d'emploi, choix de la structure juridique, validation du budget prévisionnel, envoi de la candidature. Il va falloir être patient et attendre l'automne 2021 pour savoir si Grand Poitiers est retenu en tant que territoire zéro chômeur longue durée. Confiant, Michel François a donné rendez-vous dans un an, en janvier 2022, pour l'ouverture de l'entreprise à but d'emploi.

Julien Privat

Crédit Photo : Jordan Bonneau - Grand Poitiers

Publié sur aqui.fr le 18/01/2021

[Url de cet article](#)